

**NOUVEAU**

# Devenez un acteur clé de l'emploi local

en versant  
le solde de la taxe  
d'apprentissage  
à votre agence  
France Travail



# Pourquoi choisir France Travail ?

**En versant le solde de la taxe d'apprentissage à votre agence France Travail, vous contribuez à :**

- soutenir l'emploi près de chez vous grâce à des initiatives impactantes,
- révéler les talents de votre territoire et faciliter le recrutement de profils adaptés à vos besoins,
- financer des actions locales au service de l'insertion professionnelle dans votre territoire.

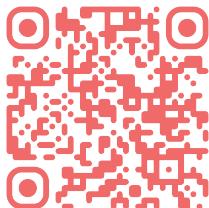
**C'est l'occasion de donner à tous, les moyens de réussir grâce à des actions concrètes :**

- Job datings, ateliers découvertes de métiers.
- Rencontres professionnelles comme les salons et les forums.
- Méthodes de recrutement innovantes comme les événements Du Stade vers l'emploi, pour recruter autrement, par le sport.

Et encore d'autres solutions adaptées à votre bassin d'emploi.

## Comment faire ?

Rendez-vous sur la plateforme en ligne SOLTéA ou scannez le QR code,



puis sélectionnez France Travail.

**Ensemble, faisons grandir les compétences, les carrières et les opportunités !**